

C'est quoi, ce chantier Rue de l'Ourcq ?

Lors du budget participatif d'arrondissement de 2019, les habitants ont choisi le projet de sécurisation de la rue de l'Ourcq « Faire respecter les limitations de vitesse rue de l'Ourcq ».

Quoi ?

Création de deux nouvelles traversées piétonnes protégées par des coussins berlinois face aux n°38 et n°44.

Protection par coussins berlinois de la traversée piétonne existante face au n°26.

Où ?

Rue de l'Ourcq, entre l'avenue de Flandre et le pont du canal de l'Ourcq.

Quand ?

Du 17 au 28 août 2020.

Le chantier au jour le jour :

⚠ Durant la totalité de la durée des travaux : mise à sens unique de la rue de l'Ourcq de l'Avenue de Flandre jusqu'à la rue de Thionville.

⚠ Déviation de la ligne de bus 71 par la rue de Crimée.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – NORD-EST
39, QUAI DE SEINE, PARIS 19^E DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30
TÉL. 01 53 38 69 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

ENTREPRISES

EUROVIA, AXIMUM, SIGNATURE

**Plus d'infos
Sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

MERCI POUR VOTRE PATIENCE

